

Informations brèves du CJB (séance du 31 août 2011)

La Neuveville, le 2 septembre 2011

Antenne interjurassienne de l'égalité

Le CJB est favorable à la prolongation du contrat entre Berne et le Jura portant sur la définition du mandat et le financement de l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Il a exprimé son préavis positif dans une lettre à l'attention du Conseil-exécutif. L'Antenne interjurassienne est une institution commune qui a pour mission de développer, à destination de la population du Jura bernois, les prestations en vue de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes.

Commission cantonale de l'égalité

Le CJB recommande de nommer M. Florent Cosandey à la fonction de représentant du Jura bernois au sein de la commission cantonale de l'égalité. Collaborateur de l'office de la formation secondaire du 2^o degré et de la formation professionnelle où il est entre autres chargé des questions d'égalité, M. Cosandey dispose d'une grande expérience dans ce domaine. La commission cantonale où il siègera est un organe chargé de conseiller le Conseil-exécutif et le Bureau cantonal de l'égalité.

Autres dossiers

Dans sa séance du 31 août 2011, le CJB a également :

- préavisé favorablement la participation du canton de Berne à un projet-pilote en vue d'établir le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière du canton de Berne, tout en demandant de tenir compte des besoins en traduction dans la planification ;
- pris position, conjointement avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), sur le projet de nouvelle Convention entre les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel relative à la Haute école spécialisée Arc.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73